



PARACHAT KI TAVO: L'ÉLITE DU AM ISRAËL

Parachat Ki Tavo : L'élite du peuple d'Israël

Dans notre paracha, un événement incontournable se profile : l'entrée « définitive » du peuple juif dans son alliance avec D.

« Lorsque vous traverserez le Jourdain avec Yehochoua bin Noun, douze tribus devront entendre les bénédictions et les malédictions qui s'abattront sur elles en fonction de leurs actions », leur dit Moché Rabbénou.

Imaginons la scène ensemble : six tribus sur le mont Garizim, six sur le mont Éval.

A leur pied, se dresse au centre l'Arche Sainte entourée des Cohanim et des Léviim qui énumèrent et instruisent leurs frères. Précision, une partie des Léviim (ceux qui ne servaient pas au Mishkan à ce moment-là) étaient aussi en haut sur la montagne avec Chimon, Yehouda, Yissakhar, Yossef et Binyamin.

Voilà pour le décor. Mais, pour les matheux que vous êtes, un problème d'arithmétique ne vous aura pas échappé !

Bien entendu ! Il y a 12, voire 13 tribus avec Éfrayim et Menaché ? Pourquoi donc Moché ne mentionne-t-il que **11 malédictions** nominatives ?

Pour Éfrayim et Menaché, la réponse est simple : ils sont réunis aujourd'hui sous la bannière de leur père Yossef, ce qui forme une seule tribu sur la montagne. But wait... il en manque toujours une douzième !

Super question relevée par la sagacité de Rachi qui nous explique qu'au moment de rédiger ces bénédictions et malédictions, Moché Rabbénou savait d'ores et déjà qu'à la fin de sa vie (dans la paracha Vézot HaBrakha), il n'allait pas manquer de bénir chaque tribu avant sa mort... et ce, à l'exception d'une seule : la tribu de Chimon (à cause de l'épisode de Zimri).

Nos Sages dans la permanence de leurs lumières n'ont de cesse de nous rappeler que rien n'est laissé au hasard : tout est réfléchi, pensé et équilibré. Dans cet épisode, Moché ne voulait pas attribuer à la tribu de Chimon une malédiction nominative, car quelle berakha aurait alors pu équilibrer cette punition et venir à son secours.

Ceci dit, j'ai une petite difficulté.

Si on regarde bien ces Léviim en bas, au centre du dispositif, énonçant les règles... Sont-ils une tribu à part, privilégiée, une élite séparée du peuple ? Peut-on penser à du favoritisme ? Existe-t-il une catégorie « hors contrat » protégée de tout malheur ? Pourquoi donc leur donner le micro ?

Je vais vous choquer, mais s'il vous plaît, ne vous arrêtez pas là, ne fermez pas le livre (oui, je compte bien un jour vous offrir ce privilège... j'ai trop hâte !).

C'est bien cela, la tribu de Lévi, qui se trouve en bas, au service de D. se révèle bien comme la petite protégée de D.

Pardonnez pour le peu : Zéro malédiction, que du bonheur !

Äie äie äie... ça fait mal !

En tout bien tout honneur, précisons que ce privilège ne vient gratifier aucune facétie, malice ou calcul, il s'agit tout bonnement d'un droit conquis par leur attachement sans faille à la Torah et à D. Ils furent ceux qui ne s'adonnèrent à aucun moment aux plaisirs matériels, aux gains et aux richesses.

Alors que leurs frères s'étaient tous recensés chez Pharaon pour gagner de l'argent, eux se distinguaient par leur présence au Beth Hamidrash à étudier la Torah. Ce n'est pas tout ! Lorsque le peuple a fauté avec le Veau d'Or, les Léviim répondirent présents pour punir les coupables, chose difficile et contre leur nature qu'ils réalisèrent uniquement par soumission et obéissance à D.

Noblesse oblige ! Force est de reconnaître qu'ils ne sont pas « chouchoutés » par hasard, cette élection ils l'ont gagnée par leur mérite.

Äie äie äie... et nous alors ? Qu'en est-il ? Serions-nous condamnés à demeurer les parents pauvres, les laissés pour compte, petits et vulnérables ?

Eh bien figurez-vous que cet événement fut précisément le déclin du siècle. « Aujourd'hui, vous êtes devenus une nation », dit alors Moché Rabbénou au peuple tout entier.

Comment ça, « aujourd'hui » ? Cela fait pourtant quarante ans qu'ils ont reçu la Torah et les mitzvot au Mont Sinai !

Eh oui ! Alors que Moché écrit ce Sefer Torah où est mentionnée cette réunion que devra organiser Yehochoua avant d'entrer en Israël, présent qu'il compte offrir exclusivement à la tribu de Lévi, toutes les autres tribus rappliquent illico presto : **« Allô ! Nous aussi on veut un Sefer Torah ! Nous aussi nous faisons partie du Am Israël ! Pourquoi donnes-tu l'héritage de D. exclusivement aux Léviim ? »**

La rétorque de Moché ne se fait pas attendre et ne souffre d'aucune ambiguïté : « Ah ! Enfin ! Voilà le moment que j'attendais, où vous aussi allez faire preuve de la volonté de devenir des Léviim ! On est bon : vous êtes aujourd'hui un seul et unique peuple, béni, réuni autour de la Torah. »

Abreuvez-vous maintenant de ces somptueuses paroles du Rambam : « Ce n'est pas seulement la tribu de Lévi, mais chaque homme dont l'esprit s'éveille et qui décide de se consacrer à D. pour Le servir et Le connaître... celui-là devient sanctifié Saint des Saints, et D. devient son héritage pour l'éternité ! » (Chemita veYovel ch.13, 13)

Effectivement, oui mes amis, nous avons tous la possibilité d'intégrer ce Chévèt Lévi si particulier, si prodigieux, cet enfant chéri de D., la clause suspensive étant : **ouvrir grand notre cœur pour aimer la Torah à la folie, se délecter de ses paroles, de ses préceptes et de son infinie douceur.**

« Qui ne saute pas, n'est pas Torah ! » devrions-nous entonner à chaque instant.

Alors je nous fais confiance, les amis, puissions-nous à notre tour resplendir, grandir et devenir, toutes les tribus d'Israël réunies, cette véritable élite des Léviim : des étudiants de la Torah hors norme, pour la vie. Amen !

